

OUVRE-MOI LA PORTE

vol. 28, no 3, 15 avril 2025

MESSAGE DU MAIRE



Pour commencer cette chronique, j'aimerais remercier chaleureusement toutes les personnes qui ont participé au déjeuner du maire le 23 mars dernier. Grâce à votre présence et à vos généreux dons, nous avons pu amasser la somme de 5 658,77 \$. Cette contribution sera remise à la Résidence Le Monarque.

Merci au comité du 125e anniversaire pour l'organisation de l'événement et aussi au Fin Traiteur de l'Outaouais pour son excellent service.

La municipalité est heureuse d'annoncer l'ajout prochain d'un module de jeux destiné aux enfants de 0 à 5 ans au parc Rolland Pilon. Ce projet, au coût de 78 998 \$, sera réalisé par Tessier Récréo-Parc et sera subventionné à 90 % par différentes sources de financement.

Les travaux d'aménagement du trottoir situé au nord de la voie ferrée seront réalisés par Uniroc Construction, qui a déposé la plus basse soumission conforme, pour un montant de 146 574 \$ (taxes incluses). Une subvention de 133 000 \$ a été obtenue pour ce projet.

Les discussions vont bon train concernant la vente du terrain d'Hydro-Québec au nord de la municipalité. D'autres nouvelles suivront prochainement. Nous rappelons que la confidentialité entre les parties impliquées doit être respectée.

Dans le but d'améliorer la sécurité des piétons, la municipalité souhaite installer des panneaux clignotants à la traverse piétonnière située à l'intersection des rues Papineau et Vanier. Cependant, le Ministère des Transports et de la Mobilité Durable du Québec (MTMD) a refusé l'autorisation, car le débit moyen annuel de véhicules (DJMA) est de 1 020, alors que le seuil requis est de 1 500. Pour appuyer notre demande et faire avancer ce dossier, nous vous invitons à signer la pétition, disponible aux endroits suivants : À la mairie, à la bibliothèque municipale, au salon de coiffure Francine par Mélanie et au Nettoyeur D'Aoust/Forget.

Christian Pilon, Maire



275 rue Principale

Plaisance, QC, J0V 1S0

819 427-5363

www.ville.plaisance.qc.ca

 Municipalité de Plaisance

HEURES D'OUVERTURE BUREAU MUNICIPAL

Du lundi au jeudi :

De 8h30 à 12h et de 13h à 16h

Fermé le vendredi



TABLE DES MATIÈRES

Mot du maire.....	1
Heure d'ouverture bureaux municipaux.....	2
Calendrier séances du conseil.....	2
Versements de taxes.....	2
Médaille de chiens.....	2
Collecte des encombrants.....	2
Balayage des rues.....	2
Carte d'accès annuelle SEPAQ Plaisance.....	3
Abris d'auto temporaire.....	3
Feux à ciel ouvert.....	3
125e - activité des 4 Chevaliers.....	3
148 en folie.....	3
Déjeuner du maire.....	3
Inscription de camp de jour.....	4
Grille des tarifs.....	5
Club de l'amitié.....	6
Comité consultatif d'urbanisme.....	6
Atelier informatique.....	6
125e - activité à venir.....	6
Gala sportif.....	6
Marche du 125e.....	7
St-Jean de Plaisance.....	8
Organisme Bras Outaouais.....	8

CALENDRIER SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

- 13 mai
- 10 juin
- 8 juillet
- 12 août
- 9 septembre
- 14 octobre
- 12 novembre
- 9 décembre

Les séances ont lieu à la salle municipale, 281 rue Desjardins à 19h00



Prochains versements de taxes :

16 avril 2025

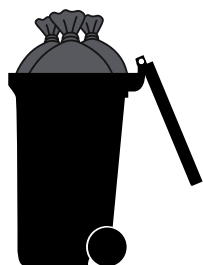
14 juillet 2025

12 septembre 2025



MÉDAILLE DE CHIEN :

Si vous n'avez pas encore enregistré votre chien ou obtenu une médaille, veuillez en informer la municipalité. Si vous trouvez un chien errant, merci de communiquer avec Stéphane Laframboise au 819 743-6636.



COLLECTE DES ENCOMBRANTS : 3 juin 2025.

Conservez vos encombrants jusqu'à la date de la collectes prévue. La veille de la collecte, déposez vos encombrants en bordure de route. Seuls les vieux meubles, les matelas et les électroménagers sont ramassés et considérés comme des encombrants. Merci de votre collaboration!



BALAYAGE DES RUES DE LA MUNICIPALITÉ :

Dès que les conditions météo le permettront, le balayage des rues de la municipalité débutera. Au même titre que les années antérieures, nous vous demandons de balayer dans les abords de votre propriété en faisant des tas pour faciliter l'embarquement par nos employés. Votre collaboration s'impose pour un nettoyage efficace!



CARTE D'ACCÈS ANNUEL AU PARC NATIONAL DE PLAISANCE

L'accueil du Parc national ouvre ses portes à compter du 25 avril 2025. Sur présentation de pièces justificatives, les citoyens de Plaisance pourront se procurer une carte d'accès annuel à 50% du prix régulier directement au bâtiment d'accueil du Parc national de Plaisance. Ce rabais s'applique uniquement à l'accès au Parc de Plaisance.



ABRI D'AUTO TEMPORAIRE : La période permise pour les abris d'auto temporaires est du 15 octobre au 15 avril de chaque année. Entre ces dates, il n'est pas permis d'avoir un abri ou sa structure au risque de recevoir une contravention. Merci de votre collaboration!

FEUX À CIEL OUVERT : Savez-vous ce qu'est un feu à ciel ouvert ? Tout feu brûlant librement ou qui pourrait se propager librement. Les éléments pyrotechniques (feux d'artifice), les instruments produisant des flammèches ou des étincelles constituent des exemples de feux à ciel ouvert.

Si vous désirez faire un feu à ciel ouvert, vous devez d'abord communiquer avec le service des incendies de Plaisance au 819-923-5363 et vous procurer un permis.

Ne sont pas considérées comme étant des installations pouvant créer des flammèches : foyer au propane ou à l'éthanol. Ces installations peuvent être utilisées lors d'interdiction.

Ne sont pas considérés comme des feux à ciel ouvert : les feux allumés dans des installations prévues à cet effet et munies de pare-étincelles, tels poêle, foyer, contenant de métal. Pour être réglementaires, les pare-étincelles doivent présenter des ouvertures d'une dimension maximale de 1 centimètre. Assurez-vous de suivre la réglementation de la SOPFEU, s'il y a une interdiction complète, aucun feu, de quelque façon, n'est permis.



125e de Plaisance :

Veuillez noter que l'activité des 4 Chevaliers du 19 juillet prochain est annulée.

LE 17 MAI 2025

MEGA VENTE DE GARAGE

Le long de la 148



Déjeuner du Maire

C'est 5 658,77\$ qui ont été
amassés et qui seront remis à la



Résidence
Le Monarque

Merci pour votre généreuse
contribution lors du déjeuner du maire !



CAMP DE JOUR 2025

FICHE D'INSCRIPTION

1. RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX SUR L'ENFANT

Nom de famille :		Sexe : M ☐ F ☐
Prénom :		Date de naissance : Âge :
Adresse :		
Code postal :		No. D'assurance maladie : Date d'expiration : _____
Allergie, problème de santé, diagnostic, etc. :		
Personne à contacter en cas d'urgence :	Nom : _____ Lien avec l'enfant : _____	

2. PARENTS OU TUTEUR

Nom du parent 1 :		Nom du parent 2 :	
Adresse :		Adresse :	
Téléphone :	(Rés.)	Téléphone :	(Rés.)
	(Bur.)		(Bur.)
	(Cell.)		(Cell.)
Courriel :			

3. CHOIX DES SEMAINES

Mon enfant fréquentera le camp de jour pour 7 semaines		Cochez	
7 semaines - Résident de Plaisance :		☐	
7 semaines - Non-résident de Plaisance :		☐	
Si vous prenez l'option à la semaine indiquer les semaines que vous réservez :			
Dates	Cochez	Dates	Cochez
23 juin au 27 juin 2025	☐	21 juillet au 25 juillet 2025	☐
30 juin au 4 juillet 2025	☐	28 juillet au 1 ^{er} août 2025	☐
7 juillet au 11 juillet 2025	☐	4 août au 8 août 2025	☐
14 juillet au 18 juillet 2025	☐		

4. SERVICE DE GARDE

Votre enfant fréquentera-t-il le service de garde ?	
Le matin : Oui ☐ Non ☐ Le soir : Oui ☐ Non ☐	
Si OUI, qui est autorisé à aller le chercher le soir (autre que l'un des deux parents) ?	
Prénom :	Nom :
Lien avec l'enfant :	Mon enfant est AUTORISÉ à partir <u>seul</u> le soir. Oui ☐ Non ☐

Signature du parent ou tuteur : _____ Date : _____

COÛTS POUR L'INSCRIPTION AU CAMP DE JOUR

Résident de Plaisance	COÛTS 2025
1 ^{er} enfant durée 7 semaines	270\$
2 ^e enfant durée 7 semaines	250\$
3 ^e enfant durée 7 semaines	230\$
Service de garde durée 7 semaines	130\$
Par semaine	COÛTS 2025
1 ^{er} enfant durée 1 semaine	60\$
2 ^e enfant durée 1 semaine	60\$
3 ^e enfant durée 1 semaine	60\$
Service de garde	30\$
Non-résident de Plaisance	COÛTS 2025
1 ^{er} enfant durée 7 semaines	350\$
2 ^e enfant durée 7 semaines	285\$
3 ^e enfant durée 7 semaines	260\$
Service de garde durée 7 semaines	200\$
Par semaine	COÛTS 2025
1 ^{er} enfant durée 1 semaine	90\$
2 ^e enfant durée 1 semaine	90\$
3 ^e enfant durée 1 semaine	90\$
Service de garde	40\$

Veuillez retourner formulaire d'inscription en personne à la Municipalité de Plaisance au 275, rue Principale, Plaisance, Québec, JOV 1S0 ou par courriel à l'adresse loisirs@villeplaisance.com

MODALITÉS DE PAIEMENT

Les frais doivent être acquittés auprès de la Municipalité de Plaisance.

L'inscription de votre enfant sera officiellement complétée une fois que le formulaire rempli et le premier versement (50%) des frais d'inscription auront été reçus.

Nous acceptons les modes de paiement suivants : chèque, virement Interac et argent comptant.

Merci de procéder au premier paiement dès la remise de la fiche d'inscription.

Le deuxième paiement (50% restant) doit être effectué au plus tard le 20 juin 2025.

Il est aussi possible d'effectuer le paiement complet au moment de la remise du formulaire d'inscription.

Si vous ne pouvez pas respecter les dates de paiement indiquées, veuillez communiquer avec **Lysandre Groulx**, coordonnatrice des loisirs, de la culture et des communications.

Bureau : 819 427-5363, poste 2606

Cellulaire : 819 775-6379

loisirs@villeplaisance.com

Pour les paiements par virement Interac :

comptabilite@villeplaisance.com

Question : ville

Réponse : plaisance

Inscrire **Camp de jour** dans la description

Bonjour chers membres,

Dans l'article de l'Ouvre-moi la porte du mois de février, il aurait fallu lire le 16 janvier et non le 16 mars. Je vous présente mes excuses.

Depuis plusieurs mois, nous constatons une hausse du nombre de participants aux jeux de fléchettes et de cartes. Vous êtes également nombreux à participer au tournoi de Whist, ainsi qu'aux soupers et soirées. Un grand merci à tous ceux qui prennent part à ces activités !



En 2017, à mon arrivée à Plaisance, j'ai choisi de m'engager dans le bénévolat. L'année suivante, j'ai intégré le Club de l'Amitié, où j'ai d'abord exercé en tant qu'administratrice pendant quatre ans, avant de devenir présidente pour les trois dernières années. Après sept années passées au sein du club, j'ai quitté mes fonctions de présidente le 3 avril dernier. Je tiens à remercier toutes les personnes avec qui j'ai collaboré au sein du conseil d'administration, ainsi que celles et ceux que j'ai eu le plaisir de rencontrer. Un grand merci également à ceux qui ont suivi mes publications dans l'Ouvre-moi la porte et sur la page Facebook du club. Je souhaite une belle continuation au Club de l'Amitié.

Des ateliers de théâtre vous sont offerts. Pour plus de renseignements, communiquez avec Marie Paquette (819-308-0639) ou Ginette Lockwell (819-427-1151).

Des pratiques de danse, les mardis soir, ça vous intéresse ? Pour informations, Liette Guindon (819-427-5821).

Souper du 55^e anniversaire et fermeture

3 mai 2025, Cocktail à 17 h.
Souper à 18 h.
Suivi d'une soirée dansante

Fernande Dionne et son équipe.

COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME : Le Comité consultatif d'urbanisme est à la recherche d'un(e) citoyen(ne) qui désire s'impliquer bénévolement ! Si vous êtes intéressés à prendre part au comité, veuillez communiquer avec Marc Turpin aux coordonnées suivantes : urbaniste@villeplaisance.com ou au 819 427-5363, poste 2609

125^e de Plaisance (activité à venir) : La Journée de la prévention se tiendra le 10 mai 2025. Tous les détails seront communiqués prochainement.

Ateliers informatiques

Les ateliers informatiques se dérouleront certains lundis de 13h30 à 15h, au 275 rue Principale. Consultez les dates ci-dessous :

- ➔ 28 avril
- ➔ 12 et 26 mai



Pour plus d'informations :
La Plume Atelier d'Éducation Populaire
819 516-1616
informatique@atelierlaplume.org



GALA
RECONNAISSANCE
SPORT - LOISIR - PLEIN AIR - BÉNÉVOLAT

15 MAI 2025
À LA SALLE MUNICIPALE
281 RUE DESJARDINS, PLAISANCE



En soirée, c'est un
rendez-vous à la
Baie Noire pour une
soirée country !

Marche du 125e

À la découverte du village de Plaisance !

- ✓ Parcours de 4 km
- ✓ Une marche intergénérationnelle
- ✓ Moment convivial en famille
- ✓ Bouteille d'eau réutilisable offerte
pour les premiers arrivés
- ✓ Ensemble, accumulons 1000 km !

Rendez-vous à la
salle municipale
pour le départ de
la marche.

*Samedi le
26 avril
de 11h à 13h*

À la suite de la marche, nous vous invitons à participer à la
Conférence sur le Canal de la Petite Nation et du Elbow avec
Les amis du Parc national, ainsi que le Parc national de Plaisance.

À la salle municipale
de 14h à 16h

FÊTE DE LA ST-JEAN DE PLAISANCE



**L'Association des
loisirs met le
paquet pour vous
offrir une St-Jean
haute en couleur !**

Réservez cette date:
Mardi, 24 juin 2025



TC Band

THE ROCK SHOW

**Activités familiales
Le déroulement de la
journée sera dévoilé
sous peu !**

Veuillez noter ce changement au
calendrier municipal,
la St-Jean se déroulera le 24 juin.



**Après votre lecture,
SVP, recyclez-moi !**



MRC Papineau/Petite-Nation



Tu aimerais...

- Parler, avoir de l'aide, de l'accompagnement, des ressources ;
- Des informations sur le VIH/ITSS et sur la réduction des méfaits.
- Du matériel de consommation stérile, de la naloxone, des kits pour tester le fentanyl ou des condoms ;

**Tu as des questions? Tu t'inquiètes pour toi ou pour une
personne de ton entourage?**

Nos services sont gratuits et confidentiels!



Pour info: cellulaire/texto (343) 204-4134